

DOCUMENTS À REMETTRE À L'ÉTABLISSEMENT

Seule la remise de ces documents dans leur intégralité et en main propre valide définitivement votre inscription dans l'établissement.

pour tous les élèves

- copie du livret de famille
- copie d'une pièce d'identité de l'élève
- copie d'un justificatif de domicile (dernière quittance de loyer ou dernière facture d'électricité)
- relevé d'identité bancaire (à coller sur l'imprimé ci-joint)

Ce document est demandé afin de vous verser, le cas échéant, de l'argent (bourses, fonds sociaux, remboursements,...). En aucun cas, il est demandé pour prélever de l'argent sur votre compte.

- copie des trois derniers bulletins scolaires
- copie des pages vaccinations du carnet de santé

Merci d'indiquer le nom / prénom / date de naissance de l'élève sur la copie

en cas de séparation :

- copie de l'attestation de garde (jugement)

pour les élèves souhaitant déjeuner à la cantine :

- fiche d'inscription cantine (ci-joint)
- chèque de 40€

À l'ordre de l'agent comptable du lycée Gutenberg. Merci d'indiquer au dos du chèque : nom / prénom / date de naissance de l'élève

- formulaire de quotient familial (que vous avez dû recevoir de la CAF).

Ce document est facultatif mais vous permet de bénéficier d'un tarif adapté à vos revenus. Vous pourrez le présenter également à la rentrée.

uniquement pour les élèves entrant en ASSP :

- certificat médical d'aptitude (à remettre à la rentrée)

QUESTIONS FRÉQUENTES

Je ne trouve plus mon identifiant et/ou mon mot de passe pour me téléinscire. Comment faire ?

Vous pouvez demander à votre établissement d'origine de vous redonner le document ou de régénérer un nouveau mot de passe

Je me suis déjà connecté au site mais je ne retrouve plus mes identifiants. Comment faire ?

Le site vous propose une procédure de récupération de l'identifiant et/ou du mot de passe à partir de votre e-mail.

J'ai mon identifiant et mon mot de passe mais je n'ai pas la possibilité de me téléinscrire de chez moi. Puis-je quand même le faire ?

Oui, en venant au lycée - à l'horaire indiqué - avec votre identifiant et votre mot de passe et vous serez accompagné pour le faire.

Disposez-vous de mes identifiants ?

Non, seul votre établissement d'origine peut vous le donner ou régénérer un nouveau mot de passe.

Je me suis téléinscrit et suis allé jusqu'à la fin de la procédure. Est-ce que je peux envoyer le dossier par la Poste ? Dois-je obligatoirement me déplacer au lycée ?

Oui, c'est **indispensable**. La téléinscription ne remplace pas la venue dans l'établissement. Vous devez remettre en main propre au lycée les documents demandés ce qui permet de valider définitivement votre inscription. D'autre part, votre enfant sera pris en photo et nous remettrons aux futurs élèves de seconde les livres pour l'année prochaine. Les élèves inscrits en section professionnelle (ASSP et SPVL) feront également les essayages pour leur tenue professionnelle.

Est-ce que je suis obligé de passer par la procédure de téléinscription ?

Non, il n'y a pas d'obligation. Mais c'est fortement recommandé : c'est simple et rapide, vous n'avez qu'à confirmer et éventuellement corriger les informations déjà saisies. Si vous ne vous téléinscrivez pas, vous devrez compléter un dossier papier au moment de l'inscription au lycée.

Je ne suis pas disponible au rendez-vous fixé. Puis-je venir à un autre moment ?

Un créneau « hors rendez-vous » est prévu le samedi de 13h30 à 15h. Vous pouvez venir aussi à un autre moment mais vous risquez d'attendre plus longtemps.

Les élèves s'inscrivant en section professionnelle doivent impérativement venir le lundi pour l'essayage de leur tenue professionnelle.



Suis-je obligé de choisir un enseignement d'exploration ? Est-ce que mon vœu sera respecté ?

Oui, c'est un enseignement obligatoire. Nous respecterons, dans la mesure du possible, le vœu de chaque élève, mais nous ne pouvons pas le garantir. C'est pourquoi vous devez obligatoirement saisir un deuxième vœu.

Mon enfant souhaite changer de langues en entrant au lycée. Est-ce possible ?

Non, les langues vivantes suivies au lycée sont obligatoirement celles suivies au collège.

Mon enfant a suivi une langue vivante qui n'est pas proposée au lycée Gutenberg ? Que dois-je faire ?

Votre enfant pourra suivre les cours du CNED et, sous certaines conditions, les frais pourront être pris en charge par le lycée.

Le lycée propose-t-il un enseignement de latin et/ou de grec ?

Non. L'élève pourra suivre cet enseignement par le CNED mais, n'étant pas un enseignement obligatoire, le lycée ne prendra pas en charge les frais.

Suis-je obligé de choisir entre la section européenne allemand et la section européenne anglais ?

En aucun cas. Il s'agit d'un enseignement facultatif. En revanche, il n'est pas possible de s'inscrire à la fois en allemand et en anglais.

Faut-il avoir suivi une option européenne au collège pour l'inscrire ?

Non. Beaucoup d'élèves commencent la section européenne en arrivant au lycée.

Est-il possible de demander que mon enfant soit avec un.e autre élève dans sa classe (ou l'inverse) ?

Si la demande est justifiée, oui. Elle sera respectée dans la mesure du possible (contraintes d'options, de langues, équilibre des classes,...)

Y a-t-il des options à choisir en filières technologiques ?

Il n'y a pas d'options particulières en 1^{ère} ST2S ou 1^{ère} STMG. En revanche, un élève entrant en 1^{ère} technologique peut s'inscrire en section européenne (allemand ou anglais).

Quelles sont les effectifs des classes dans votre établissement ?

Pour cette année, les classes de 2^{de} GT sont à 20 élèves, les classes de 2^{de} ASSP à 30, la classe de 2^{de} SPVL à 24, les classes de 1^{ère} STMG à 20 et les classes de 1^{ère} ST2S à 24.



Mon enfant a des besoins particuliers (handicap, dyslexie,...) ou une maladie chronique. Quelles démarches faire pour qu'il soit suivi et accompagné ?

Nous vous conseillons de rencontrer l'infirmière (si elle est présente au moment des inscriptions) ou de prendre rendez-vous rapidement avec elle.

Nous rencontrons des difficultés financières et/ou sociales qui peuvent avoir des conséquences sur la scolarité de notre enfant ? Qu'est-ce que je peux faire ?

Nous vous conseillons de prendre rapidement rendez-vous avec l'assistante sociale du lycée (début juillet ou à la rentrée). Elle pourra vous conseiller et vous aider. Le lycée dispose d'autre part de fonds pour aider les familles.



**LYCÉE
GUTENBERG
CRÉTEIL**

16-18 rue Saussure
94 044 Créteil Cedex
01 45 13 26 80
ce.0941930m@ac-creteil.fr

DEMANDE DE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Seul le RIB du représentant légal est accepté.

ÉLÈVE

nom	
prénom	
classe 2017-2018	
classe 2018-2019	

TITULAIRE DU COMPTE

Le représentant financier sera :

le responsable légal 1 :

ou

le responsable légal 2 :

Veillez coller le RIB ci-dessous :

date : / /
signature obligatoire du représentant légal

VOUS ALLEZ SUIVRE OBLIGATOIREMENT 2 ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION

UN ENSEIGNEMENT D'ÉCONOMIE

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (SES)

Découvrir les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines.



UN AUTRE ENSEIGNEMENT AU CHOIX :

BIOCHIMIE

Découvrir les protocoles expérimentaux, les procédés bio-industriels, aborder les questions de qualité et de sécurité biologiques, réfléchir à la place des sciences et des biotechnologies dans la société actuelle

LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ

Connaître les enjeux, la variété et l'intérêt d'une formation littéraire et humaniste, percevoir les interactions entre la littérature, l'histoire et la société, explorer la diversité des cursus et des activités professionnelles liées aux études littéraires.

MÉTHODES ET PRATIQUES SCIENTIFIQUES (MPS)

Se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets interdisciplinaires, comprendre l'apport et la place des sciences dans les grandes questions de société, découvrir certains métiers et formations scientifiques.

INFORMATIQUE ET CULTURE NUMÉRIQUE (ICN)

L'enseignement d'informatique et création numérique du lycée Gutenberg s'adresse à des élèves qui s'intéressent à l'informatique et qui désirent s'initier à la programmation web : création de sites internet descriptifs (langage html et css) puis création de sites interactifs à l'aide du langage Javascript.

L'enseignement proposé est de 1h30 par semaine, essentiellement sous forme de TP en salle informatique. Les élèves doivent donc être autonomes avec un ordinateur, avoir des capacités d'organisation, de la patience et surtout être intéressés par le monde de l'informatique de manière générale et celui de la programmation en particulier.

Deux projets seront à rendre dans l'année et à présenter dans un entretien oral avec l'enseignant.

SANTÉ SOCIAL

Découvrir les liens entre la santé et le bien-être social, aborder la préservation de la santé de la population et de la protection sociale, explorer les métiers du médical, du paramédical et du social.

PRÉCISIONS

1. AU MOMENT DE L'INSCRIPTION VOUS ÊTES AMENÉS À FAIRE DEUX VŒUX D'ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION. SELON LES PLACES DISPONIBLES, VOUS POURREZ ÊTRE INSCRIT SUR VOTRE 2^{ÈME} VŒU.
2. LE CHOIX DES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION NE DÉTERMINE PAS LE CHOIX D'UNE FILIÈRE APRÈS LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE.

SECTION EUROPÉENNE ALLEMAND

A QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

A tou.tes les lycéen.nes qui ont déjà fait de l'allemand soit en LV1 soit en LV2.

La seule condition pour s'inscrire est d'aimer l'allemand et d'avoir envie de progresser et d'en apprendre plus sur la culture, l'histoire et la géographie de l'Allemagne !

POURQUOI S'INSCRIRE EN SECTION EUROPÉENNE ?

- permettre de réfléchir à ses choix d'orientation, à travers un enseignement transdisciplinaire et dans une démarche active.
- valoriser ses savoirs et savoir-faire en langue et en sciences humaines, par leur utilisation dans des situations de recherche et de mobilité.
- s'ouvrir à l'Europe par cet enseignement du fait européen.
- obtenir une mention particulière au diplôme du baccalauréat qui valide ces 3 années de cursus spécifique.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La section européenne allemand propose un approfondissement de l'apprentissage de l'allemand grâce à une heure hebdomadaire de langue en plus et une heure d'histoire-géographie qui consiste à traiter toute ou partie des programmes en langue allemande.

- Les cours d'allemand permettront à tou.tes les élèves de progresser tout en revoyant et consolidant les bases, de combler éventuellement certaines lacunes et bien sûr de consolider l'ensemble des acquis (notamment en Seconde, mais aussi en Première). Toutes les compétences sont travaillées (compréhension écrite et orale, expression écrite et orale) et l'accent est mis sur l'oral. Les cours sont dispensés à l'aide de documents variés et authentiques portant sur la culture, l'art, la musique et la vie quotidienne des pays germanophones.
- Les cours d'histoire-géographie mettent également l'accent sur l'oral, en vue de la préparation d'un oral en fin d'année de Terminale. Durant les trois années, les élèves suivent des séances en lien avec les programmes d'histoire et de géographie selon le niveau (Seconde, Première et Terminale Générale et Technologique). Cela suppose avoir une approche linguistique, historique et géographique des documents proposés toujours au regard des questions du programme et à l'aide d'un vocabulaire et de notions spécifiques.

PRÉCISIONS

- La section européenne est une option facultative : elle n'est pas obligatoire.
- Elle s'adresse à des élèves qui sont prêts à fournir le travail supplémentaire que cela demande.
- On ne peut pas suivre la section européenne en anglais et la section européenne en allemand.
- L'élève et sa famille s'engage pour les trois années du lycée.

✓ *L'épreuve du Baccalauréat*



Les élèves obtiennent la **mention**
« **section européenne anglais** » au Baccalauréat à
deux conditions :

- s'ils obtiennent une note supérieure ou égale à 12/20 à l'épreuve d'anglais « classique »
- s'ils obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20 à une **évaluation spécifique** visant à apprécier le niveau de langue obtenu au cours de la scolarité en section euro : une évaluation en cours de classe de terminale et une **épreuve orale portant sur un document d'histoire ou de géographie à l'examen de fin d'année**. Lors de cette épreuve exigeante, le candidat doit faire preuve d'une grande **aisance à l'oral**.

✓ *Pourquoi choisir cette section ?*

Suivre cet enseignement permet de développer ses compétences linguistiques et d'élargir sa connaissance du monde anglophone, de travailler différemment, sur des projets et documents variés. C'est un atout indéniable, quelles que soient la filière et les études choisies après la 2^{nde}.

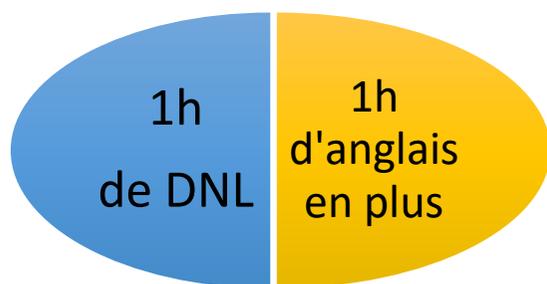


Section européenne



✓ *Ce qu'on travaille et comment*

Au Lycée Gutenberg, en classe de 2nde, les élèves inscrits en section européenne anglais suivent **1h d'anglais** et **1h de DNL** (discipline non linguistique) **histoire-géographie en anglais** chaque semaine en plus des autres cours.



Les élèves sont répartis dans les différentes classes de 2nde et se retrouvent pour les cours de la section euro.

Il ne s'agit en aucun cas d'un soutien aux cours d'anglais « classiques », mais d'un approfondissement des connaissances du monde anglo-saxon en lien direct avec le programme d'histoire-géographie de 2nde. Les thématiques abordées varient : nous étudions les flux migratoires des XIX^e et XX^e siècles comme les enjeux de la région arctique.



La priorité est mise sur l'**oral** : les élèves sont beaucoup sollicités, ils travaillent en binômes ou en groupes sur des **activités orales variées** (dialogue, présentation, théâtre, témoignage à partager, débat...) dans lesquelles ils doivent être **acteurs**, et s'entraînent à l'**analyse de documents d'histoire et géographie en anglais**. **Les notions d'histoire et géographie doivent être mémorisées.**

Le travail de commentaire de documents s'accroît en première et en terminale.



✓ *Le profil nécessaire*

Pour suivre la section euro anglais, il faut être **curieux, motivé, dynamique** et **prêt à s'investir**. En effet la participation orale de chacun est indispensable : elle permet l'élaboration du cours, la progression individuelle et celle du groupe, et elle constitue un entraînement permanent pour l'épreuve finale du Baccalauréat.

Un intérêt pour la culture anglophone et un goût pour l'histoire et la géographie sont vivement recommandés.